

Séance ordinaire du conseil d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, tenue le 26^e jour du mois d'avril 2022, à compter de 18 h 30, à la salle de conférence de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, située au 188, rue Kennedy à East Angus.

Présences : Mesdames Ginette Bruyère (représentante du personnel professionnel), Sonia Desruisseaux (enseignante), Karine Henri-Bibeau (parent), Victoria Lamontagne (élève), Annik Lavigne (parent), Lyne Nadeau (enseignante), Julianne Proulx (élève) et Nancy St-Georges (parent)

Messieurs Genest Hudon (parent) et Alexis Perrault (représentant du personnel de soutien)

Direction : Madame Anne Lachance, directrice adjointe
Monsieur Tommy Poulin, directeur

Secrétaire : Madame Annie Rodrigue

Absences : Mesdames Caroline Dumas (enseignante) et Renée Montgrain (membre de la communauté)
Monsieur Rémi Vachon (parent)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Genest Hudon, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. CET22-1011 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Annik Lavigne d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 mars 2022;
4. Suivi du procès-verbal du 8 mars 2022;
5. Période de questions du public;
6. Sorties éducatives;
7. Code de vie;
8. Gradation des sanctions;
9. Cours optionnel *Musique et technologies* en 4^e et 5^e secondaire;
10. Information du comité de parents;
11. Information de la direction :
 - 11.1. Visites des élèves de 5^e et 6^e année;
 - 11.2. COVID-19;
 - 11.3. Bris horaire;
 - 11.4. Services professionnels;
12. Information du personnel enseignant;
13. Information du personnel de soutien;
14. Information du personnel professionnel;
15. Information du Parlement de la Cité;
16. Information du membre de la communauté;
17. Questions diverses;
18. Correspondance;
19. Coup de cœur;
20. Période de questions du public;
21. Date et heure de la prochaine séance;
22. Fin de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. CET22-1012 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 MARS 2022

Il est proposé par madame Nancy St-Georges d'adopter le procès-verbal du 8 mars 2022 (Document 1) tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 8 MARS 2022

17.2 Bal des finissants

Comme un bal normal peut avoir lieu cette année, les élèves du comité du bal se sont interrogés sur le choix de la date. Ils ont mentionné leur déception face au fait que le bal avait lieu avant la fin de l'année scolaire. Les élèves finissants ont donc été consultés quant à la possibilité de changer la date du bal et les dates suivantes leur ont été proposées : le 3 juin (la date initiale), le 22, le 23 ou le 24 juin. Ainsi, afin de répondre au souhait des finissants à la suite du sondage, la date du bal a été modifiée pour le 23 juin.

17.3 Murales dans l'école

Monsieur Poulin mentionne qu'un travail a été fait avec les élèves du Parlement de la Cité et les membres du conseil d'école. Le comité immeuble, composé de la direction, de membres du personnel et d'élèves, sera dorénavant consulté lorsque des changements importants seront prévus dans l'école. Madame Lyne Nadeau précise que les membres du conseil d'école ont en effet eu des discussions à ce sujet.

La direction désire aussi avoir une vision concernant les murales et une ligne directrice sera développée pour une poursuite à long terme du projet tout en respectant les règles de sécurité. La possibilité de projets flexibles est aussi envisagée.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

6. CET22-1013 SORTIES ÉDUCATIVES

Une présentation est faite des différentes sorties éducatives (Document 2). Un suivi sera fait afin de clarifier les demandes présentées pour des sorties sans frais et avec frais.

Il est proposé par madame Karine Henri-Bibeau d'approuver les demandes de sorties éducatives déposées au conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. CET22-1014 CODE DE VIE

Monsieur Tommy Poulin présente les modifications du Code de vie 2022-2023 (Document 3). Celles-ci sont indiquées en jaune dans le document. Des discussions ont lieu concernant le code vestimentaire.

Madame Victoria Lamontagne mentionne que les élèves ont eu des rencontres afin d'établir les règles du code vestimentaire. Leurs priorités étaient les chandails courts, les jeans avec des trous, les camisoles et la longueur des jupes et des shorts. Par la suite, le tout a été présenté en comité encadrement et en rencontre collective. Les élèves auraient aimé que le résultat final leur soit présenté avant l'approbation par le conseil d'établissement.

Il sera important que tous les membres du personnel adhèrent à ce code vestimentaire. Il faudra informer les élèves en début d'année que le code vestimentaire sera appliqué et que tout membre du personnel de l'école pourra intervenir s'il n'est pas respecté. On suggère que le code vestimentaire soit présenté dans les classes par les élèves du Parlement en début d'année scolaire. Ceux-ci pourront mentionner qu'ils ont été consultés et qu'ils ont participé à l'élaboration du code vestimentaire.

Il est proposé par madame Nancy St-Georges d'approuver le Code de vie 2022-2023 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. CET22-1015 GRADATION DES SANCTIONS

Monsieur Tommy Poulin présente les modifications dans la gradation des sanctions (Document 4). Celles-ci sont indiquées en jaune dans le document. En début d'année scolaire, les élèves partiront tous avec 100 points et perdront des points s'ils commettent des infractions. Une enseignante mentionne sa déception face aux allègements faits à la gradation des sanctions.

Madame Ginette Bruyère quitte la rencontre à ce moment. Il est 20 h 11.

Après discussion, les membres aimeraient avoir un tableau comparatif dans les prochaines années afin de voir les impacts des changements faits dans la gradation des sanctions.

Il est proposé par monsieur Alexis Perrault d'approuver la gradation des sanctions, tel que présentée.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

7 votes pour et 2 abstentions (Sonia Desruisseaux et Lyne Nadeau)

9. COURS OPTIONNEL MUSIQUE ET TECHNOLOGIES EN 4^E ET 5^E SECONDAIRE

Monsieur Tommy Poulin mentionne qu'une vingtaine d'élèves ont choisi ce cours en 4^e et 5^e secondaire et présente la description du programme. Celui-ci a pour but de faire vivre à l'élève des expériences esthétiques musicales multiples afin de favoriser une communication toujours plus riche et plus intense avec lui-même et avec les autres, et ce, en utilisant différents outils technologiques. Sous la forme de studio musical, l'élève apprendra à utiliser différents logiciels et outils informatiques dans le but de créer et d'interpréter des pièces musicales de style variées. Il apprendra aussi à manipuler différents outils de sonorisation et d'enregistrement. L'élève développera aussi sa compétence Apprécier en écoutant de la musique de divers styles et époques musicales. Finalement, l'élève se perfectionnera ou apprendra un instrument de musique de son choix et apprendra à faire des liens avec son instrument et différents outils informatiques.

10. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Hudon nomme les principaux sujets qui ont été discutés lors des dernières rencontres du comité de parents, dont, entre autres :

- la politique relative aux contributions financières des parents;
- la possibilité de former les gestionnaires de compagnies de transport sur le TDA, TDAH, TSA, etc., et par la suite les conducteurs;
- la mise en place d'un système standardisé afin d'aviser rapidement les parents des secteurs non desservis par le transport scolaire en cas de conditions routières difficiles;
- la tenue d'une formation concernant l'intimidation qui sera offerte, sous forme de pièce de théâtre, aux parents des 3 secteurs du CSSHC;
- la Semaine nationale de l'engagement parental organisé par la FCPQ où des parents seront honorés;
- la tenue du colloque national annuel des comités de parents.

Monsieur Hudon souligne la façon de procéder des CS en Ontario concernant le matériel scolaire. Plutôt que d'envoyer une liste de matériel scolaire aux parents afin qu'ils en fassent à l'achat à l'endroit de leur choix, l'école vend directement l'ensemble du matériel nécessaire dans une boîte. Il mentionne que notre CSS fera vérifications pour la mise en place d'une procédure semblable dans les prochaines années.

11. INFORMATION DE LA DIRECTION

11.1 Visites des élèves de 5^e et 6^e année

Monsieur Poulin mentionne que tous les élèves de 5^e et 6^e année des écoles primaires de notre secteur viennent visiter notre école et vivent des activités pour faciliter leur passage primaire-secondaire. Les commentaires sont super positifs : les élèves sont heureux de venir visiter l'école et d'être intégrés avec les élèves du secondaire pendant les récréations.

11.2 COVID-19

On remarque actuellement une diminution des cas de COVID-19 parmi les membres du personnel et les élèves.

11.3 Bris horaire

Le bris horaire devrait avoir lieu du 13 au 21 juin 2022.

11.4 Services professionnels

Monsieur Poulin annonce que nous aurons 9 jours de services professionnels pour l'an prochain (psychologue ou travailleur social/travailleuse sociale et psychoéducateur/psychoéducatrice).

12. INFORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Madame Lyne Nadeau mentionne que les exemptions d'examens de fin d'année seront possibles pendant le bris horaire de juin cette année. Pour être éligible, l'élève devra avoir maintenu 90 % de moyenne dans la compétence exemptée.

13. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Monsieur Alexis Perrault mentionne que madame Carole Fournaise, secrétaire, a pris sa retraite. Il a donc du mouvement de personnel au niveau de secrétariat.

14. INFORMATION DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Il n'y a aucun sujet à ce point.

15. INFORMATION DU PARLEMENT DE LA CITÉ

Madame Julianne Proulx présente les différentes activités du Parlement de la Cité :

- Une semaine funny aura lieu du 2 au 5 mai.
- Cette semaine est celle des mises en candidature pour faire partie du Parlement de la Cité 2022-2023.
- Lorsque les élections seront terminées, une rencontre aura lieu entre les membres du nouveau et l'ancien Parlement afin de planifier les activités de la rentrée scolaire 2022-2023.
- La semaine de l'activité physique aura lieu du 16 au 20 mai. Les élèves qui participeront aux activités courront la chance de gagner un fatbike.
- Les voyages de fin d'année auront lieu le 22 juin (La Ronde, Valcartier, Laser Game Évolution et Escaparium).
- Du 25 au 29 avril se déroule la semaine de l'action bénévole pendant laquelle on souligne les personnes qui s'impliquent bénévolement à l'école et dans leur communauté.

16. INFORMATION DU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Il n'y a aucun sujet à ce point.

17. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a aucun sujet à ce point.

18. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucun sujet à ce point.

19. COUP DE CŒUR

- À madame Carole Fournaise pour ces nombreuses années de service et qui est partie pour une retraite bien méritée;
- À madame Nathalie Desrochers pour ses nombreuses années comme enseignante à notre école qui a fait le saut en tant que direction d'école au primaire;
- À monsieur Vincent Héraud pour l'initiative du tirage du fatbike parmi les élèves qui participeront aux activités lors de la Semaine de l'activité physique;
- À madame Victoria Lamontagne qui est récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur;
- Aux élèves de la classe CAPS, l'Escouade du bonheur, qui prennent soin du personnel de l'école en leur offrant régulièrement des petites gâteries.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

21. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le mercredi 15 juin prochain à compter de 17 h 30. Des vérifications seront faites afin de voir la possibilité d'utiliser le budget du conseil d'établissement pour payer un souper. Un courriel sera envoyé aux membres à ce sujet. Il s'agira de la dernière rencontre de l'année scolaire 2021-2022.

22. FIN DE LA SÉANCE

La rencontre se termine à 20 h 48.

Genest Hudon
Président

Annie Rodrigue
Secrétaire

PROVINCE DE QUÉBEC
Conseil d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent

6

Séance ordinaire du conseil d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, tenue le 8^e jour du mois de mars 2022, à compter de 18 h 30, à la salle de conférence de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, située au 188, rue Kennedy à East Angus.

Présences : Mesdames Ginette Bruyère (représentante du personnel professionnel), Caroline Dumas (enseignante), Victoria Lamontagne (élève), Annik Lavigne (parent), Lyne Nadeau (enseignante) et Nancy St-Georges (parent)

Messieurs Genest Hudon (parent), Alexis Perrault (représentant du personnel de soutien) et Rémi Vachon (parent)

Direction : Madame Anne Lachance, directrice adjointe
Monsieur Tommy Poulin, directeur

Secrétaire : Madame Annie Rodrigue

Absences : Mesdames Sonia Desruisseaux (enseignante), Karine Henri-Bibeau (parent), Renée Montgrain (membre de la communauté) et Julianne Proulx (élève)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Genest Hudon, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. CET22-1007 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Alexis Perrault d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux des séances du 1^{er} et du 9 février 2022;
4. Suivi des procès-verbaux du 1^{er} et du 9 février 2022;
5. Période de questions du public;
6. Principes d'encadrement des frais exigés aux parents;
7. Sorties éducatives;
8. Critères de sélection de la direction de l'école;
9. Synthèse du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école;
10. Information du comité de parents;
 - 10.1. Capsules pour les parents engagés;
 - 10.2. Vidéo – Enquête sur la santé psychologique des 12 à 25 ans;
 - 10.3. Formation sur la santé mentale des jeunes;
11. Information de la direction :
 - 11.1. Passage primaire-secondaire;
 - 11.2. COVID-19;
 - 11.2.1. Situation actuelle;
 - 11.2.2. Tests PanBio;
 - 11.3. Santé psychologique des jeunes;
 - 11.4. Programme Santé globale;
 - 11.5. Services éducatifs particuliers à la Cité-école;
 - 11.6. Présentation des projets d'investissement;
12. Information du personnel enseignant;
13. Information du personnel de soutien;
14. Information du personnel professionnel;
15. Information du Parlement de la Cité;
16. Information du membre de la communauté;
17. Questions diverses;
 - 17.1. Possibilité d'offrir des séances d'informations aux parents;
 - 17.2. Bal des finissants;

- 17.3. Murales dans l'école;
- 17.4. Code vestimentaire;
- 18. Correspondance;
- 19. Coup de cœur;
- 20. Période de questions du public;
- 21. Date et heure de la prochaine séance;
- 22. Fin de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. CET22-1008 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 1^{ER} ET DU 9 FÉVRIER 2022

Il est proposé par madame Annik Lavigne d'adopter les procès-verbaux des séances du 1^{er} et du 9 février 2022 (Document 1) tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{ER} ET DU 9 FÉVRIER 2022

19.1 Éclairage dans le stationnement des employés (suivi du procès-verbal du 14 décembre 2021)

Monsieur Tommy Poulin mentionne que le stationnement relève du centre de services scolaire. Lorsque la température le permettra, l'éclairage existant sera redirigé afin de mieux éclairer la section problématique du stationnement.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

6. CET22-1009 PRINCIPES D'ENCADREMENT DES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS

Monsieur Tommy Poulin présente le guide concernant l'établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste des fournitures scolaires (Document 2). Il mentionne que le montant maximal de 125 \$ qui avait été établi pour 2021-2022 a été difficile à respecter. En effet, les frais pour les cahiers d'exercices en chimie et physique de la 5^e secondaire étaient plus élevés et l'école a dû absorber le dépassement des coûts, soit entre 800 \$ et 1 000 \$.

Considérant les termes de l'article 77.1 de la Loi sur l'instruction publique, lequel prévoit que le conseil d'établissement établit, sur la base de la proposition du directeur de l'école, les principes d'encadrement du coût des documents, dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe (art. 7 alinéa 2 LIP);

Considérant que les principes ainsi établis sont pris en compte dans le cadre de l'approbation du choix des manuels scolaires et du matériel didactique, visés au paragraphe 3 du 1^{er} alinéa de l'article 96.15 LIP;

Considérant l'augmentation du coût des cahiers d'exercices et des photocopies;

Considérant la difficulté à respecter le montant établi pour l'année scolaire 2021-2022;

sur la proposition de monsieur Rémi Vachon, il est résolu d'établir à 140 \$, le montant maximal par élève pour le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe. Il est également résolu que la prévision d'utilisation des cahiers d'exercices à être utilisés au cours de l'année soit établie à environ 80 % ou plus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. CET22-1010 SORTIES ÉDUCATIVES

Une présentation est faite des différentes sorties éducatives (Document 3).

Il est proposé par madame Caroline Dumas d'approuver les demandes de sorties éducatives déposées au conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

Monsieur Tommy Poulin mentionne que les membres sont consultés chaque année concernant les critères de sélection de la direction de l'école (Document 4). Il mentionne qu'il est possible de conserver le statu quo à l'an passé (Document 5) ou de statuer sur de nouveaux critères. Parmi toutes les compétences prises en considération lors de la sélection de personnel de direction d'établissement, les membres du conseil d'établissement doivent, pour chaque bloc de compétences, en prioriser un maximum de quatre (4) qui semblent déterminantes pour notre établissement. La direction se retire ensuite de la rencontre afin que les membres établissent les critères.

Après discussions, les membres conservent le statu quo à l'an passé et font l'ajout d'un critère autre à considérer en lien avec le milieu :

Bloc : Compétences de base

- Démonstre un grand sens des responsabilités et assure efficacement les suivis.
- Possède d'excellentes habiletés à communiquer et à vulgariser.
- Manifeste un grand sens de l'éthique professionnelle.
- Démonstre de l'écoute et de l'ouverture.

Bloc : Compétences stratégiques

- Veille de façon continue à son développement professionnel et à celui des membres de son équipe.
- Assure le leadership dans l'actualisation du projet éducatif.
- Suscite l'adhésion, rallie et mobilise les équipes de travail et les partenaires autour du projet éducatif.
- Partage une vision claire et est cohérent dans ses décisions.

Bloc : Compétences organisationnelles

- Répond aux besoins des élèves.
- Développe et maintient des relations de collaboration avec les parents et les partenaires.
- Est en mesure d'effectuer une reddition de compte claire et transparente.
- S'adapte et gère le changement.

Autres critères à considérer en lien avec votre milieu :

- Doit aussi avoir une bonne connaissance du secteur de l'adaptation scolaire et ne pas se sentir dépourvu d'intervenir avec ce type d'élèves.
- Assurer une stabilité dans l'équipe de gestion en limitant le changement de direction (3 ans minimum avec la même équipe de gestion).

9. SYNTHÈSE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Madame Ginette Bruyère et monsieur Yannick Bourassa ont travaillé sur la refonte de la synthèse afin de se coller au nouveau plan de lutte.

Madame Bruyère mentionne que l'ensemble de nos protocoles ont été mis à jour et elle présente la synthèse du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école (Document 6). Un bilan sera également fait à la fin de l'année scolaire.

10. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Hudon mentionne qu'une rencontre du comité de parents a eu lieu le 21 février et que le sujet principal était la santé mentale des jeunes. Il souligne également que l'école primaire Notre-Dame-de-Lorette de La Patrie offrira le programme Santé globale aux élèves l'an prochain.

10.1 Capsules pour les parents engagés

Monsieur Hudon invite les parents à consulter les capsules pour les parents engagés qui ont été produites par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), en partenariat avec Parents partenaires en Éducation (PPE), disponibles à <https://www.fcpq.qc.ca/nouvelles-capsules-tonif-pour-parents-engages/>.

10.2 Vidéo – Enquête sur la santé psychologique des 12 à 25 ans

L'Université de Sherbrooke a procédé à une enquête sur la santé psychologique auprès des jeunes de 12 à 25 ans. Les résultats de cette enquête sont présentés dans une vidéo disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=ygADKKiSTg8>.

10.3 Formation sur la santé mentale des jeunes

Une formation sur la santé mentale des jeunes sera offerte par la Fédération des comités de parents du Québec.

11. INFORMATION DE LA DIRECTION

11.1 Passage primaire-secondaire

Les visites des élèves de la 5^e et 6^e année à l'école seront de retour cette année. Elles auront lieu en avril et en mai.

11.2 COVID-19

11.2.1 Situation actuelle

Il semble y avoir une accalmie au niveau des déclarations. Monsieur Poulin rappelle que comme nous avons une obligation de scolarisation pour les élèves en isolement à cause de la COVID, il est important que les parents mentionnent la date du test, la date de retour et le statut vaccinal de leur enfant lorsqu'ils signalent l'absence. Le masque n'est maintenant plus obligatoire pour les élèves dans les classes.

11.2.2 Tests PanBio

Les tests ont été distribués aux élèves du secondaire avant la semaine de relâche.

11.3 Santé psychologique des jeunes

Nos élèves ont participé à l'enquête sur la santé psychologique des jeunes et on sent concrètement dans notre école ce qui est nommé dans les résultats de cette dernière. On devra travailler collectivement pour aider et rétablir nos jeunes.

11.4 Programme Santé globale

Une cinquantaine d'élèves se sont inscrits dans le programme Santé globale de la 1^{re} secondaire l'an prochain. Il faudra analyser les dossiers, mais on souhaite la formation de 2 groupes.

Pour l'implantation du programme en 4^e secondaire, on devrait avoir un seul groupe. Monsieur Poulin mentionne qu'on souhaite également faire l'implantation du programme Santé globale en 5^e secondaire pour l'année scolaire 2023-2024.

11.5 Services éducatifs particuliers à la Cité-école

Il y aura un statu quo sur les services particuliers offerts à l'école. Cependant, étant donné la forte clientèle en adaptation scolaire, on aimerait bonifier l'offre pour ces jeunes.

11.6 Présentation des projets d'investissement

Projets d'investissement CSS :

- Projet piscine;
- Réfection du toit au-dessus de la bibliothèque;
- Aménagement de la bibliothèque.

Projets d'investissement-école :

- Revoir l'aménagement du hall d'entrée pour que les jeunes aient plus d'endroits pour se poser pendant les récré;
- Poursuivre les achats de mobilier (pupitres et chaises) pour les classes;
- Achats de nouveaux casiers (environ 160) pour l'an prochain;
- Relocaliser les casiers du hall d'entrée dans les corridors au 1^{er} étage et ajout de caméras de surveillance à ces endroits;
- Projet de réfection de la salle de toilettes des filles et de la salle de toilettes mixte.

12. INFORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Le Gala de mérites se fera sous une nouvelle formule cette année. Celui-ci aura lieu sur temps de classe, en trois temps, afin que tous les élèves puissent y assister. Les parents pourront le voir via Facebook Live ou en rediffusion sur le site Web. En ce qui concerne le continuum pour l'employabilité, il reste des éléments à vérifier pour les formations qui seront offertes aux élèves.

13. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Il n'y a aucun sujet à ce point.

14. INFORMATION DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Madame Bruyère mentionne qu'une rencontre aura lieu avec les partenaires du milieu afin de déterminer la façon dont pourront être investies les sommes qu'ils ont reçues pour la santé mentale des jeunes.

15. INFORMATION DU PARLEMENT DE LA CITÉ

Madame Victoria Lamontagne fait un résumé des activités de l'école :

- Il y a eu un bon taux de participation lors de la journée Blanche du 24 février.
- Un sondage a été effectué auprès des élèves afin d'avoir leur avis concernant le code vestimentaire.
- Les activités printanières auront lieu le 24 mars à la 4^e période.
- Comme les élèves ont demandé plus d'activités, le Parlement a fait l'ajout d'un mardi funny.
- Le match de la LNI présenté le 24 février dernier a été très apprécié par les élèves.
- Les élèves ont eu la chance d'assister à la conférence de monsieur Christian Vachon dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire.
- Un local zen sera mis sur pied pour les élèves du 2^e cycle qui souffrent d'anxiété. On aimerait également l'offrir aux élèves des autres niveaux éventuellement.

16. INFORMATION DU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Il n'y a aucun sujet à ce point.

17. QUESTIONS DIVERSES

17.1 Possibilité d'offrir des séances d'informations aux parents

Monsieur Hudon aimerait vérifier la possibilité d'offrir des séances d'informations aux parents afin qu'ils puissent aider leurs enfants. Il faudra cibler les besoins des parents et trouver la façon de les intéresser et de les impliquer. Des discussions ont lieu et on gardera en tête cette suggestion pour le futur.

17.2 Bal des finissants

Un parent mentionne qu'elle a été avisée que le bal des finissants changera de date pour le 23 juin. Pourtant, la question avait été posée à ce sujet lors d'une séance précédente et on avait mentionné ne pas pouvoir changer la date. On demande de recevoir les informations (date et lieu) par courriel le plus rapidement possible. La direction fera un suivi à ce sujet lors de la prochaine rencontre.

17.3 Murales dans l'école

Une enseignante se questionne sur le fait que certaines murales ont été repeintes et le but de les couvrir. On aimerait que les membres du personnel et les élèves soient consultés concernant le camouflage des anciennes murales et le réaménagement du hall d'entrée. Un suivi sera fait par la direction à ce sujet.

17.4 Code vestimentaire

Des précisions sont apportées concernant le code vestimentaire. Les leggings sont tolérés. Les pantalons troués sont permis, mais les trous doivent être sous la mi-cuisse. Un comité pour la modification du code vestimentaire travaille présentement sur un document afin de clarifier le tout.

18. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucun sujet à ce point.

19. COUP DE CŒUR

- Aux élèves qui font partie des Cuistots de la Cité et qui sont toujours très motivés et assidus;
- À Josée Millette, Yannick Bourassa et Tommy Poulin pour leurs interventions avec les élèves;
- À Annie Rodrigue pour son accueil et sa disponibilité pour aider les membres du personnel malgré ses nombreux dossiers à traiter;
- Au comité culturel pour l'activité avec la LNI qui a été très apprécié par toutes et tous.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

21. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le 26 avril prochain à compter de 18 h 30.

22. FIN DE LA SÉANCE

La séance se termine à 21 h 05.

Genest Hudon
Président

Annie Rodrigue
Secrétaire



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

Document 2
CET22-04-26 6.

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : <u>Isabelle Cournoyer</u>			
Titre du projet de sortie : <u>Spectacle première partie Musique des fusiliers de Sherbrooke</u>			
Lieu : <u>Cookshire</u>			
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : <u>Samedi 30 avril générale Amet concert pmo</u>			
Numéro de téléphone d'urgence : <u>819-594-8501</u>			
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire) <u>Le stage-bande ferait la première partie du concert des Fusiliers de Sherbrooke. Des musiciens de l'ensemble se joindraient aussi à nous.</u>			
Intention pédagogique poursuivie <u>Offrir une expérience de spectacle aux élèves membre du stage-bande</u>			
Clientèle et groupe(s) concerné(s)			
☒ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☒ 5 ^e secondaire gr. : _____	☐ COM	☐ FPT1
☒ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative	☐ CPT1	☐ FPT2-3
☒ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée	☐ CPT2	☐ FMS
☒ 4 ^e secondaire gr. : _____			
Nombre d'élèves présents à cette activité : <u>Environ 15</u>			
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves <u>1</u>			
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)			

Isabelle Cournoyer
Signature du demandeur

Réservé à l'administration	
Présenté à la direction d'établissement le (date) : <u>31 mai 2022</u>	
Signature de la direction : <u>[Signature]</u>	
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :	



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : Maud Robert			
Titre du projet de sortie : Prendre une marche			
Lieu : East Angus			
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : Jusqu'à la fin de l'année			
Numéro de téléphone d'urgence : 819 349-5473			
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire) Sortir prendre une marche pour favoriser l'activité physique mais aussi pour le bien-être psychologique.			
Intention pédagogique poursuivie Santé bien-être			
Clientèle et groupe(s) concerné(s)			
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____	☐ COM	☐ FPT1
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative	☒ CPT1	☐ FPT2-3
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée	☐ CPT2	☐ FMS
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____			
Nombre d'élèves présents à cette activité : 16			
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves Mélicca Montminy Maud Robert			
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)			

Maud Robert
Signature du demandeur

Réservé à l'administration

Présenté à la direction d'établissement le (date) :

Signature de la direction :

Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :

22/04/2022
Anne Jaschance



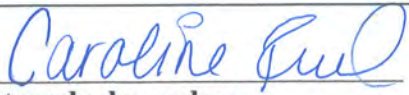
POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE **SANS FRAIS** PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : Caroline Ruel																	
Titre du projet de sortie : Dîner pizza pour clore le projet tournesol d'huiles à massage																	
Lieu : Club de golf de East-Angus, 171 rue Angus Nord																	
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : Date à confirmer, mais ça aurait lieu en mai. -Départ vers 11h30 à pied (ou en auto avec autorisations en cas de pluie) -Retour en PM avant les autobus																	
Numéro de téléphone d'urgence : Caroline : 819-574-0495, Maryse TES : 819-832-1609																	
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire) La propriétaire de l'Ecoferme tribu avec laquelle nous avons collaborée pour le projet tournesol d'huiles à massage nous propose de faire un dîner pizza en sa compagnie au Club de golf. Les élèves feront leur propre pizza et ensuite nous dînerons ensemble. La propriétaire fera aussi un compte-rendu de notre projet pour clore ce dernier.																	
Intention pédagogique poursuivie Boucler la boucle du projet entrepreneurial auquel les élèves ont participé pendant l'année scolaire.																	
Clientèle et groupe(s) concerné(s) <table border="0"><tr><td>☐ 1^{re} secondaire gr. : _____</td><td>☐ 5^e secondaire gr. : _____</td><td>☐ COM</td><td>☒ FPT1</td></tr><tr><td>☐ 2^e secondaire gr. : _____</td><td>☐ L'Alternative</td><td>☐ CPT1</td><td>☐ FPT2-3</td></tr><tr><td>☐ 3^e secondaire gr. : _____</td><td>☐ Classe adaptée</td><td>☐ CPT2</td><td>☐ FMS</td></tr><tr><td>☐ 4^e secondaire gr. : _____</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>		☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____	☐ COM	☒ FPT1	☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative	☐ CPT1	☐ FPT2-3	☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée	☐ CPT2	☐ FMS	☐ 4 ^e secondaire gr. : _____			
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____	☐ COM	☒ FPT1														
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative	☐ CPT1	☐ FPT2-3														
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée	☐ CPT2	☐ FMS														
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____																	
Nombre d'élèves présents à cette activité : 12-13																	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves Caroline Ruel, enseignante Maryse St-Laurent, TES																	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.) Marie-Ève Gagnon, propriétaire de la ferme																	


Signature du demandeur

Réservé à l'administration	
Présenté à la direction d'établissement le (date) :	19 avril
Signature de la direction :	Anne Lachance
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :	



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : Maud Robert	
Titre du projet de sortie : Visite de l'église	
Lieu : Eglise St-Louis de France, East Angus	
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : Mai 2022	
Numéro de téléphone d'urgence : 819 349-5473	
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire) Visite de l'église dans le but de faire découvrir le patrimoine religieux de la ville	
Intention pédagogique poursuivie Dans le cadre du cours d'éthique et culture religieuse, le thème patrimoine religieux.	
Clientèle et groupe(s) concerné(s)	
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____	
☐ COM	☐ FPT1
☒ CPT1	☐ FPT2-3
☐ CPT2	☐ FMS
Nombre d'élèves présents à cette activité : 16	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves Melissa Montminy Charles Labrie Maud Robert	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)	

Maud Robert
Signature du demandeur

Réservé à l'administration

Présenté à la direction d'établissement le (date) : 22/04/2022
Signature de la direction : Anne Lachance
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



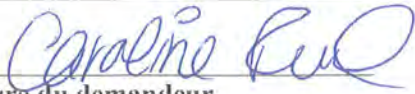
POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

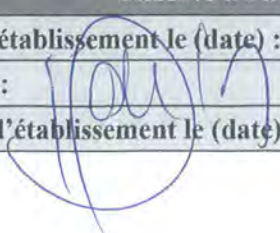
188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : Caroline Ruel																									
Titre du projet de sortie : Stage d'un jour (2 fois)																									
Lieu : Selon le milieu de stage trouvé par chaque élève																									
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : Vendredi 13 mai (jour 2) Jeudi 26 mai (jour 9) Toute la journée (9h à 16h)																									
Numéro de téléphone d'urgence : J'aurai les coordonnées de chaque employeur lorsque les élèves auront trouvé leur stage respectif. Sinon, mon cellulaire : 819-574-0495																									
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)																									
En FPT 1, les élèves sont amenés à faire des ateliers pratiques dans l'école tout au long de l'année scolaire dans le but de les préparer au marché du travail. Dans leur programme de formation, ils doivent effectuer 2 journées de stage externes dans un milieu de stage répondant à leurs besoins et intérêts.																									
Intention pédagogique poursuivie																									
Amener les élèves à se préparer au marché du travail et aux stages qu'ils feront l'an prochain en FPT 2. Tout au long de l'année, ils ont développé des aptitudes et habiletés afin d'être prêt à tenter l'expérience. Ces deux journées de stages leur permettront de valider leur choix de stage et de connaître davantage les milieux de travail qui les intéressent.																									
Clientèle et groupe(s) concerné(s)																									
<table border="0"><tr><td>☐ 1^{re} secondaire</td><td>gr. : _____</td><td>☐ 5^e secondaire</td><td>gr. : _____</td><td>☐ COM</td><td>☒ FPT1</td></tr><tr><td>☐ 2^e secondaire</td><td>gr. : _____</td><td>☐ L'Alternative</td><td></td><td>☐ CPT1</td><td>☐ FPT2-3</td></tr><tr><td>☐ 3^e secondaire</td><td>gr. : _____</td><td>☐ Classe adaptée</td><td></td><td>☐ CPT2</td><td>☐ FMS</td></tr><tr><td>☐ 4^e secondaire</td><td>gr. : _____</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>		☐ 1 ^{re} secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____	☐ COM	☒ FPT1	☐ 2 ^e secondaire	gr. : _____	☐ L'Alternative		☐ CPT1	☐ FPT2-3	☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☐ Classe adaptée		☐ CPT2	☐ FMS	☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____				
☐ 1 ^{re} secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____	☐ COM	☒ FPT1																				
☐ 2 ^e secondaire	gr. : _____	☐ L'Alternative		☐ CPT1	☐ FPT2-3																				
☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☐ Classe adaptée		☐ CPT2	☐ FMS																				
☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____																								
Nombre d'élèves présents à cette activité : 13																									
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves																									
Étant donné la courte durée des stages, il sera impossible pour moi-même d'assurer une supervision des élèves dans chacun de leur milieu de travail. Toutefois, j'assure la supervision du choix de stage et de transmettre les informations d'évaluation à l'employé-associé qui fera l'évaluation et la supervision des élèves.																									
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)																									
Aucun accompagnateur : chaque élève se rend dans son milieu de stage, soit par le transport de son entourage, par l'autobus de l'école (si le milieu est sur le chemin), à la marche ou autre au besoin.																									


Signature du demandeur

Réservé à l'administration	
Présenté à la direction d'établissement le (date) :	14/04/2022
Signature de la direction :	
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :	



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie	
Nom du demandeur :	Geneviève Lagueux
Titre du projet de sortie :	Zoo de Granby
☒ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets 2020-2021 de la Cité-école	<u>ou</u> ☐ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement
Lieu :	Granby
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :	2 juin 2022 9h à 16h
Numéro de téléphone d'urgence :	819-345-6222 819-345-4846
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)	
Sortie de classe au zoo de Granby.	
Intention pédagogique poursuivie	
Sortie culturelle en lien avec le cours de science et une situation d'apprentissage sur les animaux.	
Clientèle et groupe(s) concerné(s)	
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☒ Classe adaptée CAPS
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____	
Nombre d'élèves présents à cette activité : 11	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves	
Geneviève Lagueux	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)	
Mélanie Gingras Mélanie Proulx	

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	280 \$
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers) (exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers) (exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1 400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	380 \$
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	Ø
Frais de préparation et autre matériel	Ø
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. _____ 2. _____ 3. _____	Ø
Total :	660 \$

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	0 \$
Montant assumé par l'appel de projets 2020-2021 de la Cité-école	660 \$
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	0 \$
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. _____ 2. _____ 3. _____	0 \$
Total :	660 \$



 Signature du demandeur

Réservé à l'administration	
Présenté à la direction d'établissement le (date) :	15/03/2022
Signature de la direction :	Anne Lachance
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :	



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE **SANS FRAIS** PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : NDIHOKUBWAYO MITYL			
Titre du projet de sortie : Sortie de fin d'année			
Lieu : East Angus			
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : Jeudi, 02 juin 2022 (11h à 15h).			
Numéro de téléphone d'urgence : 819-446-5575			
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire) Une promenade et pique-nique au parc des Deux Rivières.			
Intention pédagogique poursuivie			
Clientèle et groupe(s) concerné(s)			
☐ 1 ^{re} secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire	gr. : _____	☐ L'Alternative	
☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☐ Classe adaptée	
☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____		
☒ COM		☐ FPT1	
☐ CPT1		☐ FPT2-3	
☐ CPT2		☐ FMS	
Nombre d'élèves présents à cette activité : 13			
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves			
Mityl Ndiokubwayo		Maryse St-Laurent	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)			

Mityl Ndiokubwayo
Signature du demandeur

Réservé à l'administration	
Présenté à la direction d'établissement le (date) :	19 juin 2022
Signature de la direction :	<i>[Signature]</i>
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :	



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : Maud Robert	
Titre du projet de sortie : Sortie de fin d'année	
Lieu : Restaurant Stanley	
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : 6 juin 11h à 13h30	
Numéro de téléphone d'urgence : 819 349-5473	
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire) Repos au restaurant afin de souligner la fin d'année et récompenser la participation au défi DSEntreprendre	
Intention pédagogique poursuivie Récompense pour participation au défi DSEntreprendre	
Clientèle et groupe(s) concerné(s)	
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____	
☐ COM	☐ FPT1
☒ CPT1	☐ FPT2-3
☐ CPT2	☐ FMS
Nombre d'élèves présents à cette activité : _____	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves Melissa Montminy Maud Robert Melanie Proulx	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)	

Maud Robert
Signature du demandeur

Réservé à l'administration

Présenté à la direction d'établissement le (date) : 22/04/2022
Signature de la direction : Anne Lachance
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

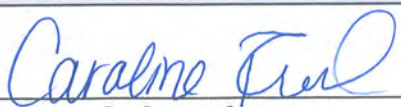
FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie	
Nom du demandeur : Caroline Ruel	
Titre du projet de sortie : Sortie de fin d'année	
☐ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets 2020-2021 de la Cité-école <u>ou</u> ☐ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement	
Lieu : Centre du Divertissement Laser Plus, 1201 12e Avenue Nord, Sherbrooke, J1E 2X4	
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : Mercredi 8 juin 2022. Départ : 9h00 et Retour : vers 14h00	
Numéro de téléphone d'urgence : Caroline : 819-574-0495, Maryse TES : 819-832-1609	
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)	
2 activités sont prévues pour la sortie : - 2 parties de Poursuite Laser - 30 minutes de jeu réalité virtuelle	Ensuite, si la température le permet, nous irons dîner dans un parc près de la crèmerie de l'Est (480 10e Avenue Sud) pour terminer avec une petite crème glacée.
Intention pédagogique poursuivie	
Terminer l'année avec les élèves en faisant une activité qui sort de l'ordinaire et qui est plaisante pour avoir du plaisir dans un contexte autre que l'école. Ce sont mes élèves qui ont proposé les activités. Ils ont fait ces activités l'an dernier et ont tellement adoré leur sortie de fin d'année, qu'ils souhaitent la revivre avec Maryse et moi.	
Clientèle et groupe(s) concerné(s)	
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____ ☐ 2 ^e secondaire gr. : _____ ☐ 3 ^e secondaire gr. : _____ ☐ 4 ^e secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____ ☐ L'Alternative ☐ Classe adaptée ☐ COM ☐ CPT1 ☐ CPT2 ☒ FPT1 ☐ FPT2-3 ☐ FMS
Nombre d'élèves présents à cette activité : 12	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves	
Caroline Ruel, Titulaire Maryse St-Laurent, TES	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)	
Il y aura probablement 1 ou 2 parent-accompagnateur (inconnus pour le moment puisque les démarches pour l'activité ne sont pas totalement entreprises). Les noms pourront être divulgués dès qu'ils seront connus. Sinon, selon la disponibilité, il pourrait y avoir un autre membre du personnel à la place. Le transport se ferait par voiture. Les autorisations nécessaires seront préalablement remplies et signées sans problème.	

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	319,54\$ taxes comprises (LaserPlus et Réalité virtuelle pour 12 élèves et 3 adultes)
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers) (exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers) (exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1 400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	Aucun
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	
Frais de préparation et autre matériel	
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. Crème glacée à la crèmerie de l'Est 2. _____ 3. _____	Environ 5,00\$ par personne 5 x 15 = 75,00\$
Total :	394,54\$

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	0,00\$
Montant assumé par l'appel de projets 2020-2021 de la Cité-école	---
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	---
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. Budget de classe 2. Budget des projets entrepreneuriaux 3. Budget du projet OSentreprenre	200,00\$ 194,54 \$ Au besoin
Total :	394,54\$


Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date) : 19 avril
Signature de la direction : Anne Chavance
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : Maud Robert	
Titre du projet de sortie : Activité fin d'année	
Lieu : Mont Élan	
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : 8 juin 2022 9h30 à 15h30	
Numéro de téléphone d'urgence : 819 344-5473	
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire) Activité en plein air : randonnée pédestre, frisbee golf, hébertisme	
Intention pédagogique poursuivie Activité récompense. santé bien-être.	
Clientèle et groupe(s) concerné(s)	
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____	
☐ COM	☐ FPT1
☒ CPT1	☐ FPT2-3
☐ CPT2	☐ FMS
Nombre d'élèves présents à cette activité : 16	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves Melissa Montminy Maud Robert Mélanie Proulx	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)	

Maud Robert
Signature du demandeur

Réservé à l'administration

Présenté à la direction d'établissement le (date) : 22/04/2022
Signature de la direction : Anne Lachance
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

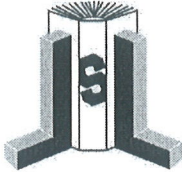
Présentation du projet de sortie	
Nom du demandeur :	Genevieve Lagutux
Titre du projet de sortie :	Sortie au chalet
☐ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets 2020-2021 de la Cité-école	☒ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement
Lieu :	Dudswell
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :	Jeudi 9 juin 2022 9h à 16h
Numéro de téléphone d'urgence :	819-345-6222 819-345-4846
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)	
Sortie au chalet de l'enseignante à Dudswell.	
Intention pédagogique poursuivie	
Sortie de fin d'année pour souligner tous les efforts déployés durant l'année.	
Clientèle et groupe(s) concerné(s)	
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☒ Classe adaptée
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____	
Nombre d'élèves présents à cette activité : 10	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves	
Genevieve Lagutux	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)	
Mélanie Gingras	

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	Ø
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers) (exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers) (exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1 400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	50\$
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	Ø
Frais de préparation et autre matériel	Ø
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. <u>Diner</u> 2. <u>collations</u> 3. _____	100\$
Total :	150 \$

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	Ø
Montant assumé par l'appel de projets 2020-2021 de la Cité-école	Ø
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	Ø
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. <u>Défi OSEntreprendre</u> 2. _____ 3. _____	
Total :	150 \$

Geneviève Laguerre
Signature du demandeur

Réservé à l'administration	
Présenté à la direction d'établissement le (date) :	15/03/2022
Signature de la direction :	Anne Lachance
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :	



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur :	Sonia Desruisseaux		
Titre du projet de sortie :	Sortie Récompenses Fin D'Année FMS		
Lieu :	Resto Chez Bob		
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :	25 mai 11h à 12h30		
Numéro de téléphone d'urgence :	819 820-4317		
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)	Dîner payé pour récompense de leur année en FMS. Bénéf. \$ de la classe.		
Intention pédagogique poursuivie	Récompenses.		
Clientèle et groupe(s) concerné(s)			
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____	☐ COM	☐ FPT1
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative	☐ CPT1	☐ FPT2-3
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée	☐ CPT2	☒ FMS
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____			
Nombre d'élèves présents à cette activité :	15		
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves	Sonia Desruisseaux JOSEE Millette à confirmer!		
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)			

Signature du demandeur

Réservé à l'administration

Présenté à la direction d'établissement le (date) :

Signature de la direction :

Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

Les modifications sont surlignées
en jaune dans le document.

Code de vie

2022-2023

Le Code de vie permet le développement d'une école dynamique et stimulante centrée sur les valeurs humaines où la promotion du civisme et de la citoyenneté est au cœur d'un bon citoyen en devenir.

Le Code de vie de la Cité-école Louis-Saint-Laurent est soutenu par la gradation des sanctions et est basé sur les valeurs suivantes :

1. *Responsabilité / autonomie*
2. *Respect et sécurité*
3. *Engagement et implication*

Le Code de vie est une façon de :

- *vivre en paix avec soi-même*
- *vivre en harmonie avec les autres*
- *vivre en équilibre avec l'environnement*

CODE DE VIE

RESPECT ET SÉCURITÉ		
Responsabilités du citoyen		Sanctions du citoyen
Assiduité	1. Je me présente à tous mes cours.	<u>Absence non motivée</u> - Communication avec les parents - Note « 0 » si examen - Le transport scolaire sera coupé pour le retour à la maison - Midi-Transit - Autres mesures <u>Absence motivée</u> - Je suis responsable en m'assurant de reprendre ce que j'ai manqué auprès des enseignants
	2. J'arrive à l'heure à mes cours.	<u>En cas de retard</u> - Sanction gérée par l'enseignant
	3. Je me présente à la récupération obligatoire et au local midi.	- Impact sur ta réussite scolaire - Mesures choisies par l'enseignant et la direction
	4. Je me présente à la retenue midi.	- Un retard entraîne des sanctions - Suspension
	5. Je demeure assis en classe jusqu'au son de la cloche et si mon enseignant me demande de rester pour régler une situation, je dois collaborer.	- Ce manquement sera traité comme une absence non motivée
Milieu de vie	1. Je prends mon repas à la cafétéria et dans les aires autorisées.	- Avertissement - Infraction - Autres mesures
	2. J'utilise les sorties d'urgence lorsque j'en reçois la consigne.	- Avertissement - Infraction - Autres mesures
	3. J'utilise l'alarme et le 911 seulement en situation d'urgence.	- Communication avec la SQ - Communication avec les parents - Suspension
	4. Lorsqu'un membre du personnel me le demande, je m'identifie correctement ou je présente ma carte du citoyen.	- Avertissement - Infraction - Autres mesures
	5. J'agis avec respect en évitant les rapports intimes tels les attouchements, les enlacements, les baisers prolongés.	- Avertissement - Infraction - Rencontre avec la direction - Autres mesures
	6. Je garde mon école propre. Je jette mes déchets à l'endroit approprié (poubelle, récupération).	- Autres mesures
Tenue vestimentaire	1. Je porte des vêtements qui répondent à des critères de décence, de propreté et d'hygiène : Un vêtement qui couvre les épaules et la poitrine ou à bretelles larges, qui doit être assez long et couvrir la ceinture de la jupe ou du pantalon. Les jupes et les bermudas sont à environ 10 cm du milieu de la rotule du genou. (Note : En éducation physique, le bermuda en jeans est interdit.) Le legging est permis avec un chemisier long ou une tunique. Le vêtement transparent (ex. chemisier) peut se porter avec une camisole qui couvre le corps. Le vêtement ne porte aucun symbole prônant la violence, le sexe, la drogue ou l'alcool.	- Avertissement - Utilisation d'un vêtement de rechange - Communication avec les parents - Confiscation du couvre-chef pour la période d'un cycle - Autres mesures
	2. Je porte ma casquette ou mon capuchon en dehors des cours, de la mairie, de l'auditorium, du secteur sportif et de la bibliothèque. Pendant les cours, la casquette doit être laissée dans le casier. 1. Voir l'affiche à la dernière page.	
Plagiat	1. Je ne triche pas.	- La note « 0 » pour le travail ou l'examen en question - Communication aux parents

RESPECT ET SÉCURITÉ

	Responsabilités du citoyen	Sanctions du citoyen
Matériel	1. J'apporte tout le matériel nécessaire pour mes cours.	- Avertissement - Retenue - Autres mesures
	2. Je suis responsable du matériel scolaire prêté et je fais attention au mobilier.	- Remboursement des frais encourus - Infraction - Communication avec les parents - Local Transit - Suspension - Autres mesures
	3. L'usage personnel, limité, respectueux et silencieux des appareils électroniques est autorisé pendant la journée sur le territoire de l'école hors des périodes de cours dans les aires ouvertes du rez-de-chaussée (cafétéria et hall d'entrée), au café des finissants, à la salle de jeux ainsi que dans les aires des casiers. Cependant, l'usage des haut-parleurs ainsi que la mise en ligne ou l'enregistrement audio, photo et vidéo sont strictement interdits en tout temps sur le territoire de l'école (intérieur et extérieur).	En tout temps, tout adulte de l'école qui constate un mauvais usage ou un refus de collaborer de l'élève peut confisquer sur journée de classe l'appareil utilisé selon les modalités suivantes : - 1^{re} sanction: L'appareil est confisqué pour une durée de 24 heures. - 1^{re} récidive: L'appareil est confisqué pour une durée de 3 jours. * - 2^e récidive : L'appareil est confisqué pour une durée indéterminée. *
	4. Dans les endroits où l'usage des appareils électroniques est interdit (classes et autres locaux, salles de toilettes, secteur sportif, corridors du 2 ^e étage, mairie, auditorium et bibliothèque), l'appareil ne doit pas être visible et il doit être fermé ou en mode silencieux (sans vibration). Il peut être laissé dans le casier verrouillé, mis dans une poche ou dans un coffret ou dans tout autre espace de rangement.	
	5. Un membre du personnel peut toutefois autoriser et encadrer, dans le cadre d'une activité pédagogique, l'utilisation d'un appareil électronique sur les heures de classe, et ce, sur tout le territoire de l'école.	
	6. L'élève doit présenter à ses parents le document concernant l'utilisation des appareils électroniques. Les parents doivent le signer et le retourner à l'école afin que leur enfant puisse bénéficier du privilège d'utiliser les appareils sur le territoire de l'école.	
	7. En lien avec : - La politique sur l'utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication du CSSHC ; - L'obligation légale du centre de services scolaire, de l'école et de ses intervenants en ce qui concerne l'encadrement sécuritaire des élèves ; - Les obligations du Plan d'action et de lutte pour contrer la violence et l'intimidation ; - Notre responsabilité à l'égard de l'évaluation et des risques de plagiat qui y sont associés ; L'élève qui apporte un appareil électronique à l'école, d'une manière légitime ou non, accepte en tout temps de donner accès complet au contenu de son appareil aux membres du personnel et à la direction de l'établissement afin que ceux-ci puissent, sans contrainte, valider le respect des règles d'usage stipulées ci-haut. Tout élément inapproprié, irrespectueux, illégitime ou illégal présent dans l'appareil (fichiers, fichiers de type nuage, messages textes, courriels ou commentaires sur les réseaux sociaux) pourra faire l'objet d'une suppression, d'une sanction autre et même d'une dénonciation à la police, s'il y a lieu.	
	8. Le parent qui n'accepte pas de soumettre son enfant aux règles définies dans le présent document s'assure que ce dernier n'aura pas en sa possession d'appareil électronique dans un contexte scolaire. Dans le cas contraire, il assure son entière collaboration avec l'école.	* Dès la première récidive, le parent doit venir à l'école récupérer l'appareil.

RESPECT ET SÉCURITÉ		
	Responsabilités du citoyen	Sanctions du citoyen
Prévention de la violence	1. J'utilise un langage adéquat, poli et respectueux envers les autres élèves et les adultes.	- Avertissement - Excuses, réparation - Infraction - Local Transit - Suspension
	2. Je me respecte et respecte les autres en évitant toutes formes de violence physique, verbale, sociale, psychologique ou discriminatoire. Il n'y aura aucune tolérance concernant le harcèlement, l'intimidation, la cyberintimidation, l'impolitesse grave et les menaces.	- Excuses, réparation - Local Transit - Accès interdit à internet - Suspension - Communication avec les parents - Communication avec la SQ - Autres mesures
	3. Il est strictement interdit d'avoir en sa possession des armes, des munitions et des pièces pyrotechniques.	- Matériel confisqué - Communication avec les parents - Communication avec la SQ - Suspension
	4. Je m'abstiens d'avoir ou d'utiliser du matériel à caractère obscène, raciste, sexiste, violent ou de propagande.	- Matériel confisqué - Infraction - Accès interdit à internet - Communication avec les parents - Local Transit - Autres mesures
	5. Je garde mon environnement propre et sain en m'abstenant de vandalisme, de vol, de bris ou de graffitis.	- Geste de réparation, remboursement des frais encourus - Communication avec la SQ - Autres mesures
Drogue, alcool et cigarette	1. Je ne suis pas sous l'influence de la drogue ou de l'alcool et je n'en ai pas en ma possession.	- Information aux parents - Suspension - Conditions de retour à déterminer par la direction - Si récidives, possibilité d'expulsion de l'école - Autre(s) sanction(s) possible(s)
	2. Je ne vends pas et je ne fais pas le trafic de drogue, d'alcool, de cigarettes, de cigarettes électroniques et de vapoteuses. 3. Je n'ai pas d'accessoires de consommation en ma possession. 4. Je fume la cigarette, la cigarette électronique, la vapoteuse, à l'endroit prévu à l'extérieur de l'école. 5. Les cigarettes, la cigarette électronique et la vapoteuse ne doivent pas être visibles à l'intérieur de l'école.	- Avertissement - Infraction - Contravention donnée par l'inspecteur du tabac - Appel aux parents - Confiscation - Contravention possible - Autre(s) sanction(s) possible(s)
Jeux de hasard	1. Je ne participe pas à des jeux de hasard.	- Avertissement - Infraction - Communication avec les parents - Local Transit

Encadrement disciplinaire de nos citoyens lors des transitions

Billet d'infraction / Surveillant

Conséquences infractions / transitions

1^{re} infraction : 1 retenue et autorité parentale informée (RED*)

2^e infraction : Midi-Transit

3^e infraction : 1 journée des transitions (récrés et midi) et autorité parentale informée (RED*)

4^e infraction : 3 journées des transitions (récrés et midis) et autorité parentale informée (RED*)

5^e infraction : 5 journées des transitions (récrés et midis) et autorité parentale informée (RED*)

* Responsable de l'encadrement disciplinaire

Mes vêtements reflètent le respect de ma personne

Couvre-chef

1 La casquette, la tuque, le capuchon ou tout autre couvre-chef **sont interdits en classe, à la mairie, à l'auditorium et à la bibliothèque.**

Haut du corps

2 Les vêtements du haut du corps doivent **couvrir¹** les seins, l'abdomen, la taille et le dos. Les vêtements du haut et du bas doivent **se rejoindre** en tout temps. Les sous-vêtements ne doivent **pas être visibles**. La bretelle de camisole doit être plus large que celle du soutien-gorge. Les vêtements d'extérieur ne sont pas autorisés en classe.

Bas du corps

3 Les vêtements du bas du corps doivent **couvrir** la taille, les fesses et atteindre la mi-cuisse². Les vêtements du haut et du bas doivent **se rejoindre** en tout temps. Les sous-vêtements ne doivent **pas être visibles**. Les trous à l'avant et à l'arrière du vêtement sont sous la mi-cuisse.

Chaussures

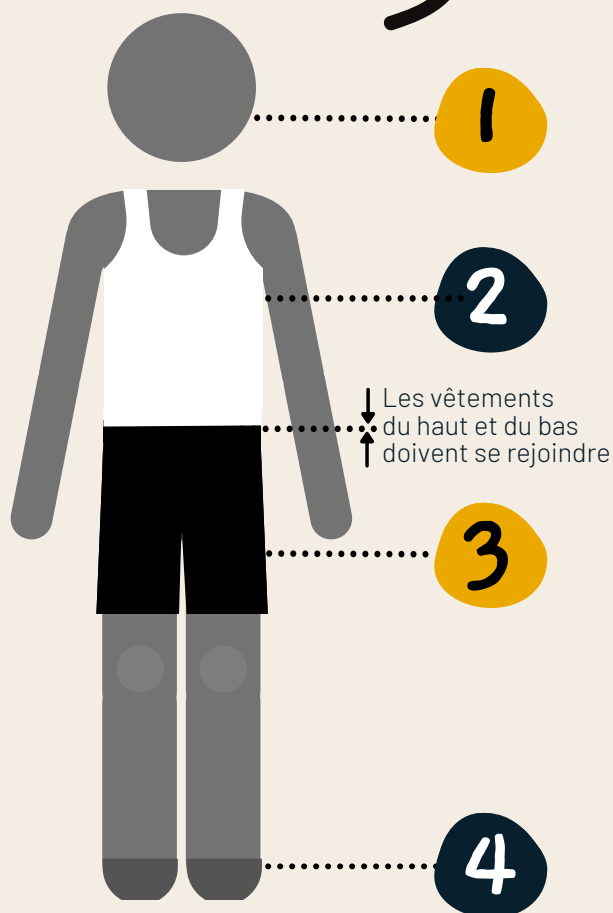
4 Le port de chaussures est obligatoire en tout temps dans l'école. L'élève a l'obligation de porter le type de chaussure demandé en **éducation physique**, en **sciences** et en **atelier**.

Vêtements à caractère vulgaire ou obscène

Tout vêtement avec des représentations ou des messages offensants, évoquant la violence, l'obscénité et les substances prohibées est interdit dans l'école.

Réfléchis à la perception qu'auront les autres à propos de ta tenue vestimentaire et de l'image qu'elle projette :

féminine, masculine, conventionnelle, créative, provocatrice, sportive, rebelle, excentrique, classique...



Toute personne qui ne respecte pas le code vestimentaire se verra attribuer un vêtement conforme pour la journée.

1 Caché par un vêtement opaque.

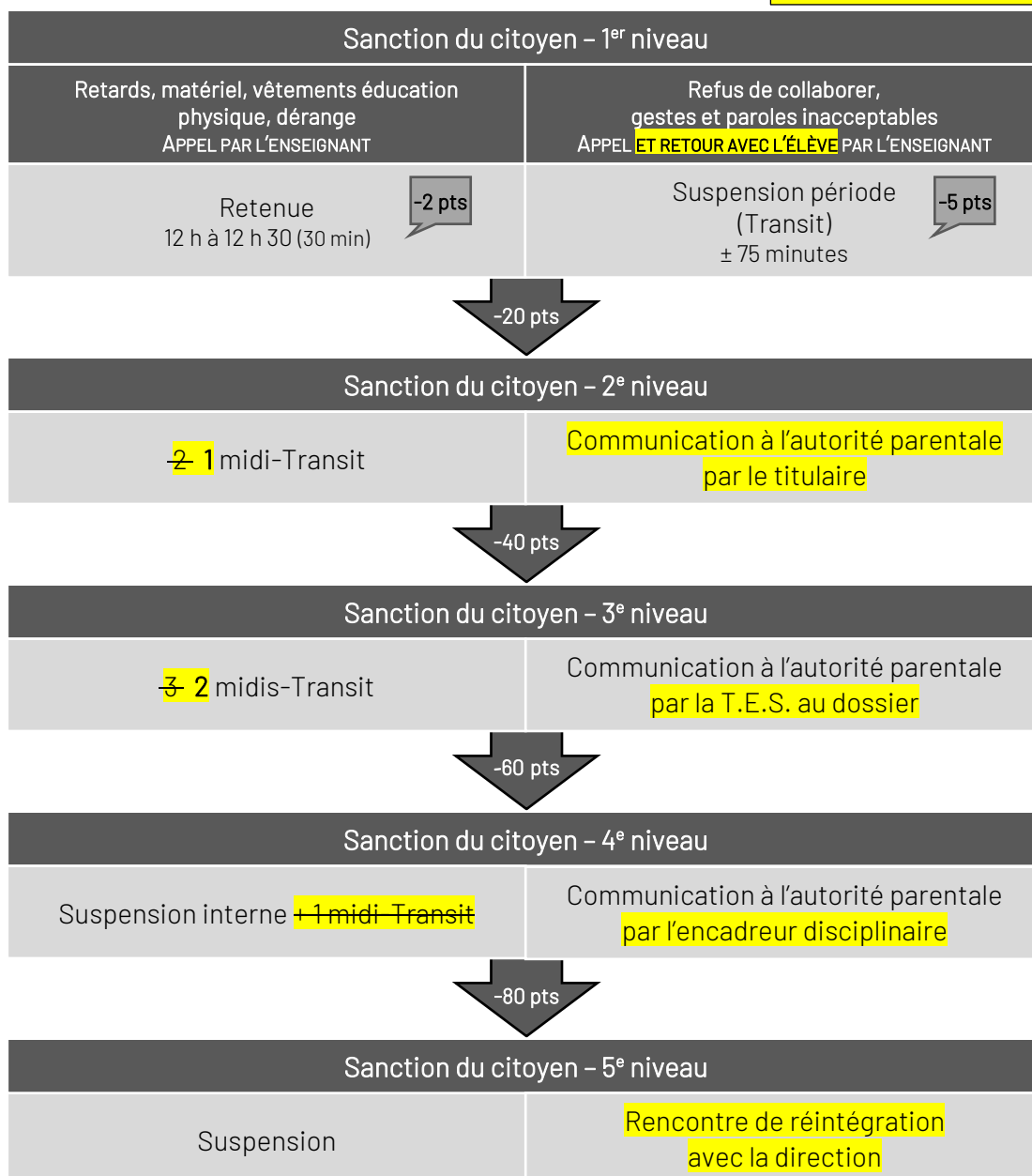
2 Voir la représentation graphique.



Encadrement disciplinaire de nos citoyens en classe

Les modifications sont surlignées en jaune dans le document.

Gradation des interventions



Manquements	Conséquences	Responsable
1 retenue non faite	1 midi-Transit	RED*
1 midi-Transit non fait	1 demi-journée + reprise du midi-Transit	RED*
2 midis-Transit et plus	Selon le dossier	RED* ou direction

* Responsable de l'encadrement disciplinaire